



Compte rendu de la séance du vendredi 05 janvier 2024

Présents : Stéphanie ANFOSSI, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Frédéric FAUVEL, David FINK, Samuel GISSINGER, François JACQUOT, Yannick PANDIN, Laurent WIEST

Absents :

Excusés : Rachel BOSSWINGEL, Muriel FIGENWALD, Aline SZATKOWSKI, Thomas WALTER

Procuration :

Secrétaire(s) de la séance : Stéphanie ANFOSSI

Ordre du jour:

1. Fixation du prix du stère de bois
2. Adoption des restes à réaliser
3. Orientations budgétaires
4. Participation au remplacement de la chaudière du presbytère de Dannemarie
5. déclaration d'intention d'aliéner - 4A rue du Ruisseau
6. Divers

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 8 décembre 2023 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

FIXATION DU PRIX DU STERE DE BOIS 2024 (2024 01 01)

Le Conseil Municipal est amené à délibérer sur la fixation du prix du stère de bois pour les ventes en 2024.

Considérant la hausse des coûts de façonnage,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec 6 voix pour et 3 abstentions :

- d'augmenter le tarif en vigueur, et fixe à 58,00 € TTC le stère de hêtre et de chêne,
- charge le maire d'exécuter cette présente décision.

Le Conseil municipal acte également le fait d'enlever le chêne déperissant de la parcelle 25 comme arbre remarquable.

ADOPTION DES RESTES A REALISER 2023 (2024 01 02)

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser de la section investissement du budget communal de l'année 2023 ;

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter les restes à réaliser (cf annexe) pour un montant total de :



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- 91 663.73 € en dépenses pour le budget M57 Commune,
- 0.00 € en recettes pour le budget M57 Commune.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le maire évoque les projets futurs pour la commune. A court terme, le projet photovoltaïque doit être enclenché. Le bureau d'études doit rendre son analyse dans les prochains jours.

Le parc ombragé aux abords de la Vaillante (récupération d'eau de pluie, abri à vélo, arbres, arbustes...) est également à l'étude.

Un complément de mobilier doit être acheté pour la Vaillante.

Concernant le presbytère, il faut tout d'abord trouver un usage au lieu. Monsieur le maire lance un appel pour les idées.

PARTICIPATION AU REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DU PRESBYTERE DE DANNEMARIE (2024 01 03)

Monsieur le Maire expose : la chaudière du presbytère de Dannemarie doit être remplacée. La paroisse de Ballersdorf fait partie de la communauté de paroisses.

Le montant des travaux est estimé à 24 717 € HT. La commune de Dannemarie sollicite une participation financière au prorata du nombre d'habitants de chaque commune de la paroisse soit un montant de 705 € pour la commune de Ballersdorf.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- donne un accord de principe quant à la participation financière de la commune qui sera versée sur présentation de factures acquittées ;
- souhaite que le conseil de Fabrique de Ballersdorf participe à la dépense,
- charge le maire de contacter le conseil de Fabrique à ce sujet.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Ce point est reporté.

DIVERS

- Voeux du maire à la population le 19 janvier à la Vaillante
- Réunion des présidents d'associations lundi 22 janvier à la mairie
- comptes rendus des AG du Tai Chi et de l'ALC par M. David FINK

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h30.

Délibéré en séance, les jours et an susdits